

218C0864  
FR0000120388-FS0455

11 mai 2018

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**RECYLEX**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 mai 2018, la société Glencore Finance (Bermuda) Ltd.<sup>1</sup> (Canon's Court, 22 Victoria Street, HM 12 Hamilton, Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 mai 2018, le seuil de 30% du capital de la société RECYLEX et détenir 7 703 877 actions RECYLEX représentant 8 944 877 droits de vote, soit 29,93% du capital et 33,07% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société RECYLEX<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Contrôlée au plus haut niveau par la société Glencore Plc.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 25 741 482 actions représentant 27 051 613 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment communiqué diffusé par la société RECYLEX le 9 mai 2018 sur le nombre d'actions et de droits de vote au 30 avril 2018.